Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

FF 2016
www.droitfederal.admin.ch
La version électronique
signée fait foi

Projet

Arrêté fédéral concernant la continuation du financement de la coopération à la transition dans les Etats d'Europe de l'Est pour les années 2017 à 2020

du …

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu l'art. 167 de la Constitution[1],
vu l'art. 10 de la loi fédérale du 24 mars 2006[2] et du …
sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est[3],
vu le message du Conseil fédéral du 17 février 2016[4],

arrête:

Art. 1

[1] Un crédit-cadre de 1040 millions de francs est alloué pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2020 en vue d'assurer la continuation du financement de la coopération à la transition dans les Etats d'Europe de l'Est.

[2] La période de crédit débute le 1er janvier 2017. A cette date, le solde d'engagement du crédit-cadre en cours pour la continuation du financement de la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI est annulé.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

1 RS **101**
2 RS **974.1**
3 RS …; FF …
4 FF **2016** 2179